

ENM en bref

Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents immigrants



Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-010-X2011003 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Encadré: Enquête nationale auprès des ménages

Ceci est la première diffusion de données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Environ 4,5 millions de ménages à travers le pays ont été sélectionnés pour l'ENM et représentaient environ un tiers de tous les ménages.

Le présent *ENM en bref*, ainsi que l'article [L'obtention de la citoyenneté canadienne](#), n° 99-010-X2011003 au catalogue, sont des compléments au document analytique [Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada](#), n° 99-010-X2011001 au catalogue.

Des renseignements supplémentaires sur l'Enquête nationale auprès des ménages sont présentés dans le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue. Des renseignements sur la qualité des données de l'ENM sur l'immigration et les données ethnoculturelles sont présentés dans la série de [guides de référence](#) portant sur ces thèmes.

Introduction

Les caractéristiques ethnoculturelles de la population varient considérablement selon le nombre de générations pendant lesquelles la personne et ses ancêtres ont vécu au Canada. Les caractéristiques de chaque génération reflètent les origines des diverses vagues d'immigrants qui se sont établis au Canada au fil du temps.

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 fournit des données qui permettent de faire l'analyse de la population canadienne en fonction du statut des générations. Le terme « statut des générations » indique si une personne ou ses parents sont nés au Canada. Les données précisent notamment si les personnes sont de première, deuxième ou troisième génération ou plus au Canada.

Le présent *ENM en bref* examine la population selon le statut des générations, plus particulièrement les personnes de deuxième génération, c'est-à-dire celles qui sont nées au Canada et dont l'un des parents ou les deux sont nés à l'extérieur du Canada. Ce groupe a un impact croissant sur l'avenir du pays. Ses membres peuvent être considérés comme un pont entre la première génération de nouveaux arrivants et ceux qui sont établis au pays depuis au moins trois générations.

Les générations : vue d'ensemble

Voici un aperçu général de chaque génération basé sur les données de l'ENM de 2011 :

- La **première génération** désigne les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Selon les données de l'ENM de 2011, il y avait 7 217 300 personnes de première génération en 2011, ou 22,0 % de la population totale. Il s'agit d'un groupe diversifié, au sein duquel environ 200 pays de naissance sont représentés. La vaste majorité (93,9 %) est composée de personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants au Canada. En outre, 4,9 % sont des résidents non permanents, c'est-à-dire des personnes originaires d'un autre pays qui, au moment de l'enquête, sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquent le statut de réfugié. Ce groupe inclut aussi les membres de leur famille nés à l'extérieur du Canada et vivant avec eux au Canada. La première génération comprend également environ 87 400 citoyens canadiens de naissance, soit des personnes nées à l'extérieur du Canada de parents qui sont citoyens canadiens.
- La **deuxième génération** désigne les personnes qui sont nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. En 2011, ce groupe était composé d'un peu plus de 5 702 700 personnes, représentant 17,4 % de la population totale. Dans le cas d'un peu plus de la moitié (54,8 %) d'entre elles, les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada.
- La **troisième génération ou plus** désigne les personnes nées au Canada et dont les deux parents sont nés au Canada. En 2011, ce groupe comptait 19 932 300 personnes, représentant 60,7 % de la population totale. Ces personnes peuvent être issues de plusieurs générations d'ancêtres nés au Canada, ou leurs grands-parents peuvent être nés à l'étranger.

Provinces et territoires

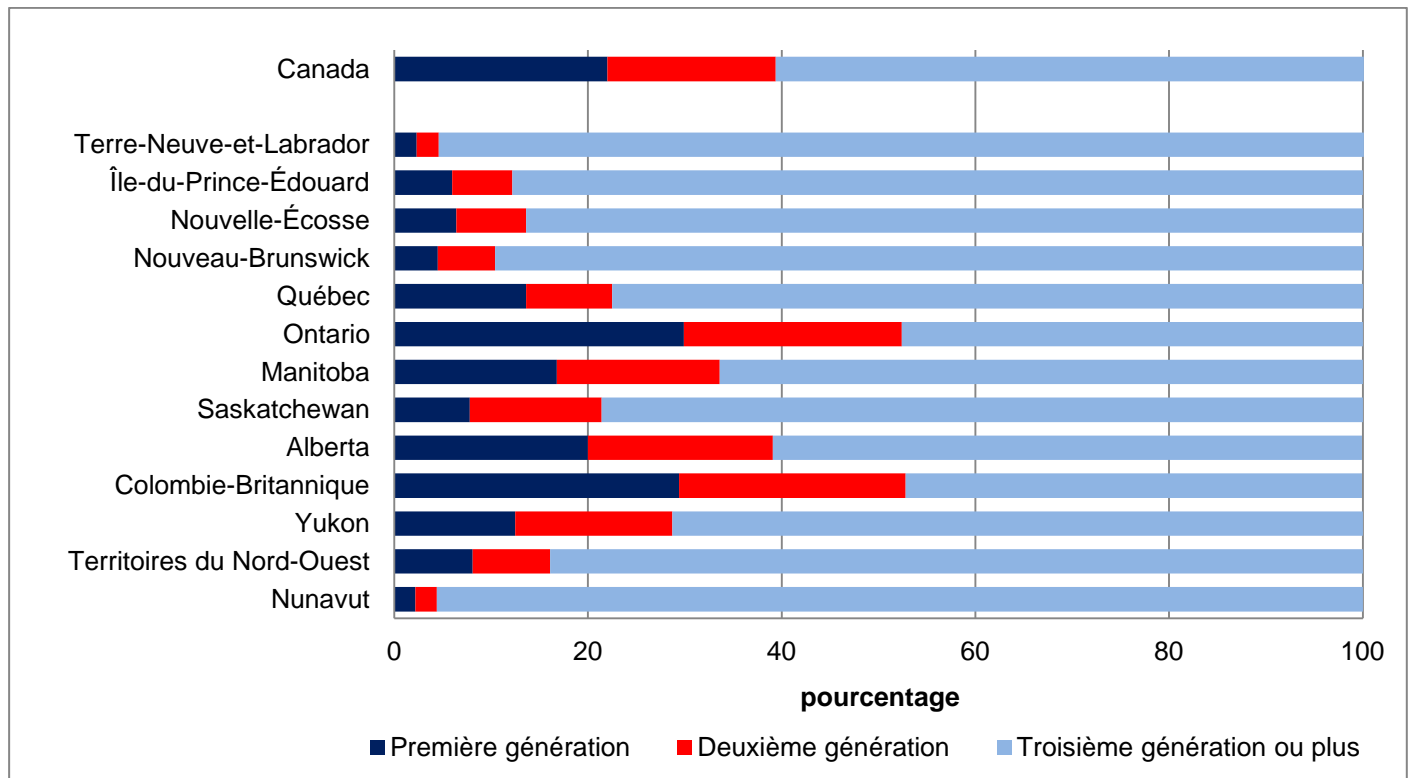
En 2011, les personnes de deuxième génération représentaient 23,4 % de la population de la Colombie-Britannique, soit la plus forte proportion observée parmi les provinces et les territoires. Deux autres provinces étaient au-dessus de la moyenne nationale de 17,4 % : l'Ontario, où les personnes de deuxième génération représentaient 22,5 % de la population, et l'Alberta, où elles représentaient 19,1 %.

Au Québec, les personnes de deuxième génération composaient 8,9 % de la population. Les plus faibles proportions de personnes de deuxième génération ont été observées au Nunavut (2,2 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (2,3 %).

Ensemble, les personnes de première et deuxième générations représentaient un peu plus de la moitié (52,9 %) de la population de la Colombie-Britannique. Ce groupe est composé de personnes nées à l'extérieur du Canada ou dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du pays. En Ontario, les personnes appartenant à ces deux générations représentaient 52,4 % de la population de la province, tandis qu'en Alberta, ces deux générations regroupées représentaient 39,2 % de la population provinciale.

Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents immigrants

Figure 1 Statut des générations, Canada, provinces et territoires, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Régions métropolitaines de recensement

La population née à l'étranger a tendance à s'installer dans les plus grands centres urbains. C'est également le cas de leurs enfants nés au Canada, puisque 80,9 % d'entre eux vivent dans des régions métropolitaines de recensement (RMR). Ensemble, Toronto, Vancouver et Montréal ont accueilli presque la moitié (47,1 %) de la population de deuxième génération du Canada. À titre de comparaison, un peu plus du tiers (35,2 %) de la population totale vivait dans ces trois RMR.

Parmi les 33 régions métropolitaines de recensement, Toronto est celle où l'on trouve la plus grande proportion de personnes de deuxième génération. En 2011, les personnes de deuxième génération représentaient 28,0 % de la population totale de Toronto, suivie par Abbotsford - Mission (25,9 %) et Vancouver (25,2 %). Ensemble, les personnes de première et deuxième générations formaient la majeure partie de la population de ces trois RMR. À Toronto, les trois quarts (75,8 %) de la population étaient composés de personnes qui sont nées à l'étranger ou dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. À Vancouver, les personnes de première et deuxième générations représentaient les deux tiers (67,9 %) de la population, tandis qu'à Abbotsford - Mission, elles représentaient un peu plus de la moitié (50,7 %) de la population.

Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents immigrants

Dans la RMR de Toronto, la municipalité de Vaughan comptait la plus grande proportion de personnes de deuxième génération, soit 35,4 %. Par ailleurs, dans les trois plus grandes municipalités de la RMR de Toronto, les personnes de deuxième génération représentaient un peu plus d'un quart (27,0 %) de la population de chacune des municipalités de Toronto et de Mississauga, et près d'un tiers (31,3 %) de la population de Brampton.

Parmi les trois plus grandes municipalités de la RMR de Vancouver, la plus grande proportion de personnes de deuxième génération se trouvait à Surrey (27,3 %), suivie de Vancouver (26,0 %) et de Burnaby (25,3 %).

Une population relativement jeune

La population de deuxième génération est plus jeune que l'ensemble de la population canadienne. En 2011, l'âge médian des Canadiens de deuxième génération était de 31,9 ans, comparativement à 40,1 ans dans la population générale. La population de deuxième génération était aussi plus jeune que celle des deux autres générations. L'âge médian des personnes de première génération s'établissait à 46,3 ans et celui de la troisième génération, à 38,9 ans.

Le profil d'âge de la deuxième génération variait considérablement d'un bout à l'autre du pays, reflétant les endroits où les différentes vagues d'immigrants se sont établies au fil du temps. C'est au Québec et en Ontario que se trouvaient les plus jeunes populations de deuxième génération, les âges médians étant respectivement de 22,7 ans et 29,7 ans. Dans ces provinces, la plupart des personnes de deuxième génération sont des enfants nés au Canada de récentes cohortes d'immigrants.

En revanche, les provinces des Prairies et celles de l'Atlantique ont les populations de deuxième génération les plus âgées. La Saskatchewan, où l'âge médian s'établissait à 63,0 ans, avait la plus vieille population de deuxième génération. Venaient ensuite le Nouveau-Brunswick (45,6 ans), l'Île-du-Prince-Édouard (45,1 ans), la Nouvelle-Écosse (44,8 ans) et le Manitoba (43,4 ans). Dans ces provinces, bon nombre de personnes de deuxième génération étaient des enfants dont les parents ont immigré au Canada en provenance de l'Europe ou des États-Unis au cours des décennies précédentes.

En Colombie-Britannique, l'âge médian des personnes de deuxième génération était de 36,2 ans.

Trois personnes de deuxième génération sur 10 appartiennent à une des minorités visibles

En 2011, un peu plus de 1,7 million de personnes de deuxième génération étaient membres d'un groupe de minorités visibles. Elles représentaient 3 personnes sur 10 (29,8 %) de l'ensemble de la population de deuxième génération, alors que seulement 1 personne sur 5 (19,1 %) appartenait à une des minorités visibles dans la population totale canadienne. En revanche, les minorités visibles composaient 60,2 % des Canadiens de première génération, et seulement 1,1 % des Canadiens de troisième génération ou plus.

Les Canadiens de deuxième génération appartenant à une minorité visible sont beaucoup plus jeunes que leurs homologues qui n'en font pas partie. L'âge médian pour l'ensemble des groupes de minorités visibles de la deuxième génération était de 13,6 ans, par rapport à 43,4 ans pour les Canadiens de deuxième génération qui ne font pas partie des minorités visibles.

Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents immigrants

Le profil d'âge des minorités visibles de la deuxième génération découle largement de l'immigration en provenance de pays non européens au cours des récentes décennies. Les jeunes de deuxième génération appartenant à une minorité visible étaient le plus souvent nés au Canada de parents immigrants qui étaient eux-mêmes membres de minorités visibles.

Parmi les groupes de minorités visibles de deuxième génération, les Japonais avaient une structure par âge plus vieillissante. L'âge médian des Japonais de deuxième génération était de 32,4 ans en 2011. En revanche, les Asiatiques occidentaux et les Arabes avaient le plus jeune profil d'âge des groupes de minorités visibles de deuxième génération. L'âge médian des Asiatiques occidentaux de deuxième génération était de seulement 8,0 ans, alors que celui des Arabes s'établissait à 8,8 ans.

En 2011, l'âge médian des personnes de deuxième génération des trois plus importants groupes de minorités visibles du Canada était de 12,2 ans chez les Sud-Asiatiques, de 16,8 ans chez les Chinois et de 14,5 ans chez les Noirs.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les caractéristiques ethnoculturelles de la population se trouvent dans les [Tableaux de données de l'ENM](#), n^{os} 99-010-X2011026 à 99-010-X2011034 au catalogue, le [Profil de l'ENM](#), n^o 99-010-X au catalogue, ainsi que dans la [Série « Perspective géographique » de l'ENM](#), n^o 99-010-X2011005 au catalogue.

Pour obtenir des détails au sujet des concepts, des définitions, des univers, des variables et des termes géographiques utilisés dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, veuillez consulter le [Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n^o 99-000-X au catalogue. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de [l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Note aux lecteurs

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, notamment les documents analytiques et les tableaux de données.

Comparabilité entre les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 et les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Jarod Dobson, Hélène Maheux et Tina Chui, de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, avec la collaboration de membres du personnel de la Division de la statistique sociale et autochtone, du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division de la géographie, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.